

Saint-Pierre : le passager décède, le conducteur roulait sans permis

Le Quotidien

www.lequotidien.re

DE LA RÉUNION ET DE L'OcéAN INDIEN

Lundi 27 juillet 2020 - N° 14479 - 44^e année - Prix : 1,20 €

FREDO
Quotidien

3 100 €

À GAGNER AUJOURD'HUI

INNOVATION LOCALE

L'assainissement écolo individuel pour bientôt

Une entreprise de Saint-Benoît met au point un système de filtre planté de végétaux à l'usage des particuliers qui remplacerait le système d'assainissement de type fosse septique et permettrait de gagner du terrain. Les cours réunionnaises pourraient en être équipées dès 2022.

P.4

SAVEURS PÉI

P.8-9

Des salades
à la mode de chez nous



TRAIL : TROIS-BASSINOISE

P.20-21

Vainqueur surprise pour la reprise

FOOTBALL R1

P.22-23

La JSSP accrochée

Habitants de Sainte-Rose, Saint-Philippe, Cilaos, Salazie, Les Avirons et L'Entre-Deux,
**zeop arrive enfin en fibre Optique
chez vous !**

Inscrivez-vous sur

www.jeveuxlafibre.re

ASSAINISSEMENT

Un « bac à fleurs » à la place de la fosse septique

Depuis deux ans, l'entreprise bénédictine Bourbon Composites met au point un système de filtre planté de végétaux à l'usage des particuliers. Un système d'assainissement plus compact et demandant moins d'entretien qu'une fosse septique, pour lequel la société espère une homologation en 2022.



Bourbon Composites a déployé deux installations pilotes à Saint-Benoît et à Saint-Paul. (Photos E.M.)



Pierre-Jacques Surjus espère commercialiser son système à partir de 2022.

Le fait du jour

Un bac à fleurs améliore plutôt qu'une fosse septique ? L'idée peut paraître saugrenue, mais elle est en réalité tout à fait sérieuse. La société bénédictine Bourbon Composites travaille depuis deux ans avec plusieurs partenaires, dont le pôle de compétitivité Qualitropic et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). « C'est une technique de traitement des eaux usées plus écologique, plus esthétique et nécessitant moins d'espace et d'entretien que les autres », soutient le fondateur de la société, Pierre-Jacques Surjus.

Traitement par les plantes

La Filtré planté de végétaux (FPV), ou phytodépuration, n'est pas un procédé spécialement nouveau : il est connu depuis les années 50 et « s'est fortement développé dans l'assainissement collectif depuis les années 90 », expose

Rémi Lombard-Latune, ingénieur de recherche à l'Inrae. On recense aujourd'hui 4 500 filtres plantés collectifs en métropole.

Le principe ? Les eaux usées arrivent sans prétraitement dans un bassin rempli de substrat minéral (sable, gravier, voire verre broyé) dans lequel sont plantés des végétaux. Ces derniers apportent de l'oxygène et servent de support aux bactéries aérobie qui vont dégrader et minéraliser la matière organique, qui sera en retour assimilée par les plantes. Un drain rempli la double fonction d'oxygéner le fond du massif et de récupérer les eaux usées après traitement. Le système ne génère pas de boues et est garanti sans odeur.

Pierre-Jacques Surjus s'est pris d'intérêt pour ce système en développant une filiale de fabrication et de pose de piscines. « Avec la pression foncière, les familles disposent de terrains de plus en plus petits. Or, la fosse septique et son système de drainage couvrent 30 m² et empêchent tout autre aménagement. Avec un filtre planté, dans nos conditions climatiques, on peut limiter le système d'assainissement

à 4 m² pour une famille de cinq. Et il demandera beaucoup moins d'entretien qu'une fosse traditionnelle, à uindanger tous les quatre ans ».

Deux stations pilotes

Tout a donc l'air facile. Sauf que... Si le filtre planté collectif est bien connu et maîtrisé, sa déclinaison individuelle est plus embryonnaire. Seules quatre entreprises ont un agrément ministériel en métropole, et aucune outre-mer. Depuis janvier 2020, Bourbon Composites s'est donc lancée dans une expérimentation en vue d'obtenir l'homologation de son procédé, baptisé EpurTropic.

Deux sites pilotes ont été installés, l'un à la station d'épuration

de Saint-Benoît, avec le concours de la Cires et de la Cise, l'autre au lycée agricole Émile-Boyer-de-la-Groday à Saint-Paul, suivi par trois étudiants en BTS Gestion et maîtrise de l'eau.

Premier objectif : identifier les plantes les plus adaptées, car le roseau commun (*Phragmites australis*) utilisé en métropole est considéré comme invasif en milieu tropical. Après tests, « des variétés comme l'héliconia, l'alpinia, la rose de porcelaine et le conifère donnent de très bons résultats », relate Cédric Gonneau, ingénieur environnemental en charge de la recherche et du développement chez Bourbon Composites.

Deuxième objectif : démontrer l'efficacité du procédé, dont le développement est suivi attentivement par les intercommunalités et l'Office de l'eau, sachant que les systèmes d'assainissement non

collectifs représentent 48 % du total et qu'ils sont largement perfectibles. « Sur les deux principaux indicateurs, la Demande chimique en oxygène (DCO) et les Matières en suspension (MES), nous obtenons des rendements largement supérieurs aux normes requises », assure Pierre-Jacques Surjus.

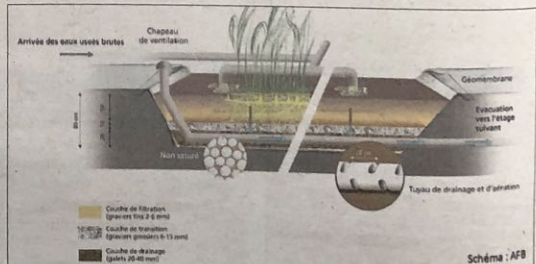
Reste désormais à en convaincre le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), l'organisme chargé de délivrer les agréments. À partir de janvier 2021 et pendant un an, son laboratoire de Nantes va contrôler le site pilote de Saint-Benoît à distance et à analyser les résultats en continu. Si tout se passe bien, Bourbon Composites espère faire fleurir ses premiers filtres plantés dans les cours réunionnaises début 2022 et créer 28 emplois en cinq ans.

Édouard MARCHAL

GROS PLAN

BOURBON COMPOSITES.

Cette société spécialisée dans les produits polymères en fibre de verre (piscines, bateaux, silos, cuves...) a été fondée en septembre 2002 par Pierre-Jacques Surjus, ingénieur-chimiste de formation. Elle a remporté un prix de l'innovation technologique en 2011. En mars 2015, ses locaux situés dans la zone industrielle de Bras-Fusil ont été détruits dans un incendie. Ils ont depuis été entièrement reconstruits et le chef d'entreprise a élargi ses activités en créant une filiale dédiée à la conception et à la pose de piscines. Bourbon Composites emploie 9 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 1,4 million d'euros.



Le traitement des eaux usées par filtre planté de végétaux. (Document Agence française pour la biodiversité)